

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE LILLE
CANTON DE TEMPLEUVE

Effectif légal du Conseil Municipal : 15

Nombre de Conseillers en exercice : 12
--

de Présents : 11

de Votants : 11

OBJET (8) Affectation des résultats 2024

NOTA : Le Maire certifie
que le compte rendu de
cette délibération a été
affiché à la porte de la
Mairie le : 25 mars 2025

que la convocation du
Conseil ordinaire avait
été faite le :

17 mars 2025

COMMUNE DE TRESSIN

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 24 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de TRESSIN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Jean-Luc VERLYCK.

Etaient présents : Jean-Louis BLANGY, Dié CATTEAU, Vincent DEBEIR, Stéphanie DEPUYDT, Hugo DOSSIN, Françoise JARMUZEK, Christine LEGLEYE, Monique LOOSEN, Eric MOUVEAU, Kathy SYX, Jean-Luc VERLYCK

Absentes excusées :
Sophie DRUGMAN

Madame LEGLEYE Christine a été désignée à l'unanimité secrétaire de séance.

AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir procéder à l'affectation des résultats 2024.

Constatation des résultats est faite :

DETERMINATION DE L'EXISTENCE D'UN BESOIN OU D'UN EXCEDENT DE FINANCEMENT DE LA SI

INVESTISSEMENT	
Résultat 2024	- 78 149.11 €
Résultats antérieurs reportés	161 281.98 €
RAR	- 31 642.09 €
Excédent de financement de la SI	51 490.78 €

AFFECTATION DU RESULTAT

FONCTIONNEMENT	
Résultat 2024	143 621.42 €
Résultats antérieurs reportés	15 909.20 €
RAR	0 €
Résultat de clôture à affecter	159 530.62 €

En l'absence de besoin de financement, le CM peut librement affecter le résultat de fonctionnement.

Affectation	
002 Excédent de fonctionnement reporté	9 530.62 €
001 Excédent d'investissement reporté	83 132.87 €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	150 000.00 €

Le Conseil Municipal,

- APPROUVE l'affectation des résultats au Budget Primitif 2025

Nombre de suffrages exprimés :	11
Votes Pour :	11
Votes Contre :	0
Abstention :	0

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre des membres présents.

Le Maire certifie le caractère exécutoire
de la présente délibération

Pour copie conforme,
Le Maire,
Jean-Luc VERLYCK



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de Séance
Christine LEGLEYE